

NEWSLETTER

PROJET CAMPUS



© Patriarche & Co

L'Université Paris-Saclay fait sa première rentrée !



© M. Lecompt / UPSud

La rentrée universitaire 2015 représente un véritable tournant pour notre université et ses partenaires de l'Université Paris-Saclay: cette année est celle de la première rentrée universitaire de l'Université Paris-Saclay. Pour la première fois, les étudiants et élèves des établissements membres de l'Université Paris-Saclay possèdent une carte d'étudiant affichant leur double appartenance, à leur établissement d'inscription et à la communauté d'universités et d'établissements (Comue), créée par décret le 31 décembre 2014.

Célébrée le 1er octobre 2015 lors de l'« Open Festival », événement festif et fédérateur rassemblant étudiants, élèves et personnels, cette rentrée marque une étape essentielle : 20 Écoles doctorales et 49 mentions de Master sont désormais mutualisées au sein de Paris-Saclay. Parmi ces 49 mentions, 33 mentions sont coordonnées par l'Université Paris-Sud,

qui participe à 44 d'entre elles. En mai et juin dernier, la communauté Paris-Saclay a élu le Conseil d'Administration et le Conseil Académique de l'Université Paris-Saclay, deux de ses instances de gouvernance. Le 10 juillet, Gilles Bloch a été élu Président de l'Université. Enfin, le 20 juillet 2015, Thierry Mandon, secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, a signé le contrat de site de l'Université Paris-Saclay, dotant notamment la Comue de 56 postes.

L'Université Paris-Saclay ambitionne de rapprocher ses membres, tout en conservant leur identité et leurs moyens propres, afin de leur offrir une meilleure visibilité à l'international. Parallèlement aux chantiers amorçant le futur Campus Paris-Saclay, les partenaires académiques bâtissent pierre par pierre cette communauté d'établissements au service d'une recherche et d'une formation d'excellence.



© M. Lecompt / UPSud

Jacques Bittoun,
Président de l'Université
Paris-Sud

LPS : envoi du dossier de consultation des entreprises

En septembre dernier, le dossier de consultation des entreprises pour la réhabilitation du Laboratoire de Physique des Solides a été envoyé, en vue d'un démarrage des travaux au printemps 2016. Retrouvez dans ce numéro un dossier spécial consacré à ce projet (pages 2 à 4).

Programme du projet Biologie – Pharmacie – Chimie

Suite à l'envoi du dossier de consultation des entreprises (DCE) en juillet 2015, le projet Biologie – Pharmacie – Chimie de Paris-Sud est entré en phase de dialogue compétitif. Adressé aux candidats, ce dossier comprend, entre autres, le programme de l'opération. La Newsletter Projet Campus vous propose de découvrir les éléments principaux de ce projet (pages 5 et 6).

SOMMAIRE

- 2** DOSSIER : Rénovation du Laboratoire de Physique des Solides
- 5** Aperçu du programme du projet **Biologie – Pharmacie – Chimie**
- 7** Info Chantiers
- 8** Paris-Saclay en bref

Rénovation du Laboratoire de Physique des Solides



© Alticlic pour l'UPSud

Au sein du Centre de Physique Matière et Rayonnement, le Laboratoire de Physique des Solides fera l'objet d'une rénovation sur 11 100 m² et du réaménagement de certains de ses espaces communs. Suite au choix du maître d'œuvre en mars 2014, le dossier de consultation des entreprises a été envoyé en septembre dernier pour un début des travaux au printemps 2016. Entretien avec Sylvain Ravy, directeur du laboratoire.

Pouvez-vous vous présenter ?

Sylvain Ravy – J'ai fait ma thèse au Laboratoire de Physique des Solides (LPS), où j'ai étudié les transitions de phase par diffraction des rayons X. Embauché au CNRS, j'ai ensuite travaillé au Synchrotron Soleil pendant onze ans. Depuis le 1er janvier 2015, j'ai succédé à Dominique Chandèsris en tant que directeur du LPS.

En quoi consiste le projet qui concerne le LPS ?

Le bâtiment du LPS a été construit en 1970, date à laquelle le laboratoire a été associé au CNRS. Du point de vue de sa structure,

« Nous comptons beaucoup sur la proximité géographique pour faciliter les rencontres et les projets communs. Au-delà de la proximité géographique, il y a une volonté de travailler ensemble qu'on ressent fortement au sein du CPMR. »

Sylvain Ravy



le bâtiment est stable, fonctionnel et bien conçu, mais il nécessite une modernisation. Au sein du Centre de Physique Matière et Rayonnement (CPMR), les deux bâtiments du LPS (510 et 510A) font donc l'objet d'une opération de rénovation. Le projet prévoit de mettre le laboratoire aux normes de sécurité et d'accueil des personnes à mobilité réduite, d'améliorer son isolation, de climatiser les salles d'expérience et de les adapter aux équipements modernes (protection contre les vibrations, le bruit, les champs magnétiques...). Les façades seront rénovées et modernisées. Certains

espaces communs du bâtiment, comme le hall d'accueil, l'amphithéâtre, la cafétéria et des salles de réunion, seront réaménagés. L'entrée, notamment, bénéficiera de la démolition de certains bureaux pour s'agrandir. Enfin, la fresque de Raoul Ubac, installée sur un mur extérieur du bâtiment amphithéâtre, sera restaurée.

Quels sont les enjeux du projet ?

Du point de vue scientifique, les bâtiments du LPS seront conçus pour accueillir les montages expérimentaux dans de meilleures conditions. Le projet devrait également rendre le bâtiment plus agréable à vivre et favoriser la convivialité.

Il y a également un enjeu qui dépasse le cadre du LPS et qui est le regroupement de laboratoires de physique au sein du CPMR. Nous espérons que ce regroupement donne aux laboratoires une nouvelle dynamique et une meilleure attractivité. L'objectif, c'est que le CPMR forme un pôle défini, clair et visible au sein de Paris-Saclay.

Comment le projet s'intègre-t-il au sein du CPMR ?

Les laboratoires du CPMR souhaitent se rapprocher dans une structure de coordination type fédération de recherche du CNRS, de manière à faire émerger plus facilement des projets inter-laboratoires. Les liens existent déjà : le LPTMS¹, par exemple, est en relation avec les théoriciens du LPS. Ces liens entre

¹ Laboratoire de Physique Théorique et Modèles Statistiques, qui s'installera sur le plateau du Moulon en 2018, au sein du projet FLI. Voir Newsletter Projet Campus n°12 www.bit.ly/projet-campus

Unité mixte de recherche entre l'Université Paris-Sud et le CNRS, le **Laboratoire de Physique des Solides** (LPS) rassemble environ 250 personnes dont 150 permanents. Les activités de recherche du LPS couvrent la matière condensée dans toute sa diversité et s'articulent autour de trois thèmes principaux :

- nouveaux états électroniques de la matière,
- phénomènes physiques aux dimensions réduites,
- matière molle et interface physique-biologie.

laboratoires vont se renforcer. Des réunions régulières rassemblant les directeurs de laboratoires et les responsables du futur bâtiment d'enseignement de la physique vont dans ce sens. Des mutualisations se mettent également en place : le liquéfacteur d'hélium du LPS, par exemple, fournit déjà l'hélium au Laboratoire Aimé Cotton et en fournira également à l'ISMO par la suite. Nous espérons pouvoir mutualiser aussi des ateliers techniques, ou encore nos bibliothèques.

L'arrivée du bâtiment d'enseignement de la physique² sur le plateau du Moulon sortira le LPS d'un certain isolement vis-à-vis des étudiants. La présence des L3, M1 et M2 à proximité sera un atout pour le laboratoire. De même, la création de l'Institut Pascal, projet très ambitieux d'accueil de chercheurs internationaux de haut niveau, nous intéresse forcément.

Nous comptons beaucoup sur la proximité géographique et sur les nouveaux projets, comme un futur restaurant du personnel sur le quartier du Belvédère, pour faciliter les rencontres et les projets communs. Au-delà de la proximité géographique, il y a une volonté de travailler ensemble qu'on ressent fortement au sein du CPMR.

² Voir Newsletter Projet Campus n°13 www.bit.ly/projet-campus

Comment le projet s'intègre-t-il dans Paris-Saclay ?

Le LPS est très impliqué au sein des départements de recherche de l'Université Paris-Saclay, et principalement du département Physique des ondes et de la matière (PHOM). Des personnels du laboratoire sont notamment impliqués ou même responsables de certains des sept pôles qui le composent. Le CPMR dans sa globalité a une place importante au sein du département PHOM, et des grandes structures de recherche de Paris-Saclay.

Le laboratoire est également impliqué dans les Laboratoires d'Excellence « Physique : Atomes, Lumière et Matière » (LabEx PALM) et « Nanosciences et Nanotechnologies » (LabEx NanoSaclay).

En ce qui concerne nos voisins et futurs voisins du Campus Paris-Saclay, nous n'avons pas de relations étroites avec les grandes écoles pour le moment, mais nous espérons en développer avec l'installation de CentraleSupélec et de l'ENS Cachan, sans oublier l'IOGS et Polytechnique, déjà présents sur le plateau de Saclay.

Quelles sont les attentes du laboratoire vis-à-vis de l'aménagement du Moulon ?

L'aménagement du Moulon permettra, de mon point de vue, un désenclavement important du quartier du Belvédère. La station de métro Orsay-Gif de la future ligne 18 du Grand Paris Express sera à une dizaine de minutes à pieds du laboratoire, et le transport en commun en site propre passera

également à proximité. Il y a des personnels, au LPS, qui travaillent fréquemment avec le Synchrotron Soleil, avec l'Institut Rayonnement Matière (IRAMIS) de Saclay au CEA, ou encore sur la zone de Palaiseau : les transports en commun devraient faciliter leurs déplacements.

La future route entre le Laboratoire Aimé Cotton et la Maison de l'Ingénieur va également désenclaver le quartier, et nous permettre de gagner en fluidité de circulation.

Comment les personnels du laboratoire sont-ils associés au projet de réhabilitation du LPS ?

Au sein du laboratoire, la précédente direction a mis en place une commission bâtiment, constituée d'un chercheur par étage et par aile, qui recueille les attentes des personnels et vérifie tous les plans. Chaque équipe a donc délégué une personne, qui joue le rôle de référent pour le projet.

Je suis très sensible à la communication au sein du laboratoire et j'essaie, dans la mesure du possible, d'impliquer et d'informer les équipes au mieux, même si la complexité du projet ne facilite pas toujours les retours.

Quelles sont les étapes à venir ?

La phase projet de l'opération s'est achevée cet été et nous avons envoyé le dossier de consultation des entreprises (DCE) en septembre. Nous devrions recevoir les réponses des entreprises, analyser les offres et sélectionner les prestataires au cours

Et les autres projets ?

ISMO
Construction
9 650 m² SHON

Les travaux sont en cours depuis juillet 2014. Livraison attendue à l'été 2016.

FAST - LPTMS - Institut Pascal
Déconstruction - Construction
6 750 m² SHON

Après la validation de l'avant-projet définitif, le dossier projet (comportant les plans détaillés de l'ensemble du bâtiment) est attendu pour le 15 novembre 2015. Les travaux se dérouleront de juin 2016 à avril 2018.

Bâtiment d'enseignement de la physique
Construction
10 700 m² SHON

L'avant-projet définitif a été reçu en août dernier. Les travaux sont attendus entre juillet 2016 et mai 2018, pour une première rentrée en septembre 2018.

Laboratoire Aimé Cotton
Rénovation - Extension
5 050 m² SHON

Les études de conception sont en cours. Le diagnostic structure est notamment attendu d'ici novembre 2015. Les travaux auront lieu entre janvier 2017 et mars 2019.



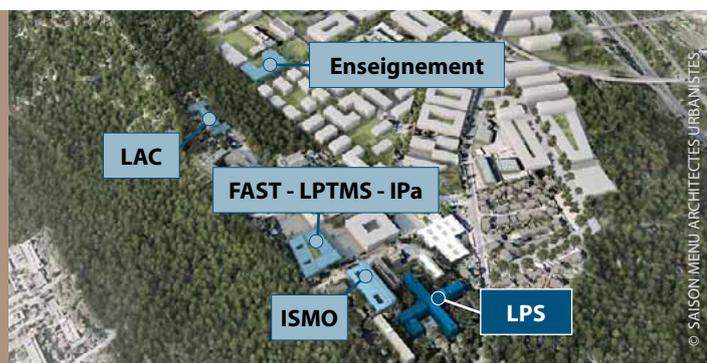
© Alticlic pour l'UPSud

de l'automne. Le planning prévoit une installation du chantier cet hiver, et un démarrage des travaux au printemps. Ensuite, la rénovation s'opère en site occupé, aile par aile, pendant une durée de trente mois jusque fin 2018. L'opération nécessite donc des déménagements successifs, qui s'annoncent complexes : les occupants de la première aile à être rénovée, l'aile sud, iront s'installer au Parc Club Orsay Université, où nous avons des bureaux aménagés, tandis que notre matériel sera stocké dans un bâtiment de la vallée. Une fois l'aile réhabilitée, les personnels s'y réinstalleront et les personnels de l'aile suivante leur succéderont au Parc Club Orsay Université. Les travaux tourneront dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, jusqu'à l'aile ouest.

Cette succession un peu compliquée de déménagements sera importante dans le succès de l'opération. Mais la réhabilitation du LPS est très positive pour nous, et l'état d'esprit au sein du laboratoire est bon.

Centre de Physique Matière et Rayonnement

Situé sur le plateau du Moulon, le Centre de Physique Matière et Rayonnement, centre majeur de physique moléculaire et physique de la matière condensée (solide et fluide) de l'Université Paris-Saclay, regroupe : le laboratoire Fluides, Automatique et Systèmes Thermiques (FAST) ; le Laboratoire de Physique Théorique et Modèles Statistiques (LPTMS) ; le Laboratoire de Physique des Solides (LPS) ; le Laboratoire Aimé Cotton (LAC) ; l'Institut Pascal (IPa) ; un bâtiment d'enseignement de la physique. Cet ensemble scientifique et immobilier, dont chaque entité a parmi ses tutelles l'Université Paris-Sud, relève du Plan Campus, et complète une première phase initiée par la construction de l'Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay (ISMO).



© SAISON MENU ARCHITECTES URBANISTES

Un projet sobre qui s'intègre dans son environnement



© Patriarche & Co

Le groupement composé du bureau d'études techniques CET et de l'agence d'architectes et d'ingénieurs Patriarche & Co a été choisi pour mener à bien la réhabilitation du Laboratoire de Physique des Solides (LPS). Entretien avec Thomas Perelli, architecte associé de Patriarche & Co.

Pouvez-vous nous présenter l'agence Patriarche & Co ?



Patriarche & Co est une agence d'architectes et d'ingénieurs qui regroupe 130 personnes. Transversale, elle travaille dans trois grands domaines : les logements (1 500 par an), les équipements publics (salles de sport et de concert, universités...) et le tertiaire (bureaux/laboratoires). L'agence a en particulier développé un savoir-faire historique dans le domaine de la recherche avec une grande production de laboratoires.

Que représente pour vous le fait de travailler sur un bâtiment de recherche ?

Concevoir des espaces de laboratoire est

passionnant car il est nécessaire de comprendre l'activité de recherche pour bien concevoir et anticiper les contraintes techniques spécifiques (traitement de l'air, protection des équipements, répartition des locaux...). Nous devons donc être en relation étroite avec les équipes de recherche pendant toute la durée du projet.

Quelles sont les caractéristiques principales du projet ?

Le bâtiment du LPS, avec son plan simple en croix, est un édifice longitudinal posé dans un parc arboré d'une grande qualité. La composition verticale des façades rythme les longueurs de ses ailes et l'inscrit au milieu des lignes créées par les troncs des arbres. Construit dans les années 70 à partir de matériaux simples et significatifs de cette période, son image s'en retrouve très datée. L'objectif du projet est de redonner une image contemporaine au bâtiment sans dénaturer les concepts initiaux ni la composition d'origine des façades. Nous avons choisi de marquer de façon plus claire la verticalité des façades, en travaillant les matériaux pour renforcer le rythme d'origine. L'utilisation de teintes neutres (gris clair et

gris foncé) permet d'asseoir le bâtiment dans son environnement riche et d'accompagner les variations de couleurs de la nature environnante au fil des saisons. Les brise-soleil ajoutent une note discrète de couleurs : gris foncé à l'extérieur et colorés à l'intérieur, ils apporteront, en fonction de leur orientation, une subtile colorimétrie au bâtiment.

L'organisation intérieure du bâtiment est très peu modifiée car l'activité de recherche est la même qu'à l'origine du projet. Au croisement des quatre ailes, nous réaménageons des salles de réunion et des espaces de convivialité pour favoriser les échanges entre chercheurs. Le hall d'entrée sera revalorisé pour favoriser les synergies entre chercheurs et étudiants au sein du bâtiment. La cafétéria sera rénovée de la façon la plus fidèle pour permettre aux utilisateurs du bâtiment de jouir du panorama unique sur l'espace naturel environnant.

Enfin, la réhabilitation du LPS prévoit une amélioration globale de l'enveloppe thermique du bâtiment (reprise de l'isolation, changement des menuiseries...) et un renouvellement de l'ensemble des équipements techniques.

Quels défis ce projet vous a-t-il posés ?

Le principal défi rencontré sur ce projet a été de minimiser l'impact des équipements techniques sur le bâtiment. Étant déjà au-delà de la limite du plan local d'urbanisme (PLU), les rajouts en hauteur sont en effet interdits. Il a fallu trouver d'autres solutions.

Comment le projet s'intègre-t-il dans son environnement ?

Le laboratoire se situe dans un espace boisé classé. S'agissant de la réhabilitation d'un bâtiment existant, nous n'avions pas de prises sur la volumétrie du bâti et avons donc travaillé sur l'aspect des façades pour qu'elles restent en parfaite harmonie avec l'environnement immédiat. Le bâtiment doit rester neutre pour s'inscrire de façon humble dans ce magnifique cadre qu'offre la nature. La nouvelle conception doit également permettre de conserver une certaine harmonie avec les constructions projetées à proximité, situées sur le Campus Paris-Saclay.



Hall d'accueil du LPS © Patriarche & Co



Amphithéâtre Blandin © Patriarche & Co

Aperçu du programme du projet Biologie – Pharmacie – Chimie

Dans le cadre de la procédure de contrat de partenariat, le projet Biologie – Pharmacie – Chimie est entré en phase de dialogue compétitif. Au cours de cette phase, pendant laquelle une confidentialité stricte est de mise, l'Université échange avec les candidats pour faire progresser leur offre jusqu'à la signature du contrat. En juillet dernier, le dossier de consultation des entreprises, comprenant notamment le programme de l'opération, a été envoyé aux candidats. Ce dossier présente un tour d'horizon des caractéristiques principales de ce projet, qui feront l'objet de discussions susceptibles de le faire évoluer au cours du dialogue compétitif.

Des ambitions architecturales

L'Université Paris-Sud affiche d'importantes ambitions architecturales pour ses projets immobiliers à venir. Elle porte notamment une attention particulière aux contraintes techniques qu'impose une recherche d'excellence, aux bonnes performances environnementales du bâtiment et à des conditions de vie, d'enseignement et de travail de qualité. Au sein d'un campus en création, ces bâtiments devront maintenir une unité architecturale avec le quartier, tout en présentant des qualités propres.

Le projet Biologie – Pharmacie – Chimie (BPC), dont un des deux emplacements offre une large façade sur le Deck, espace public central du quartier Joliot-Curie, et face à la future station de métro Gif-Orsay, présente des enjeux tout particuliers en matière de visibilité et d'identité de l'Université. Ces bâtiments devront refléter leur importance, pour l'établissement comme pour l'Université Paris-Saclay.

Concernant plus de 900 personnels et 3 500 étudiants, le projet Biologie - Pharmacie - Chimie est attendu pour 2021 sur le plateau du Moulon. Il comprend deux volets :

- le pôle IDEEV ;
- le pôle Biologie – Pharmacie – Chimie regroupant la Faculté de Pharmacie (formation et recherche), l'ICMMO et un volet d'enseignement pour les Masters de chimie et de biologie.

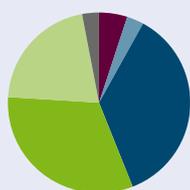


© SAISON MENU ARCHITECTES URBANISTES

Le site métro : un programme mixte

Situé en proximité de l'IUT d'Orsay et du PUIO, le site métro accueillera la Faculté de Pharmacie (formation et recherche), l'Institut de Chimie Moléculaire et des Matériaux d'Orsay (ICMMO) et un volet d'enseignement pour les Masters de chimie et de biologie. Dédié à la formation et à la recherche, le projet intègrera donc des amphithéâtres, des salles de cours, des laboratoires, une animalerie, ainsi que des espaces administratifs et logistiques. Il comprendra également un restaurant de 750 couverts, et un pôle restauration en continu – cafétéria de 750 couverts.

Programme du site métro



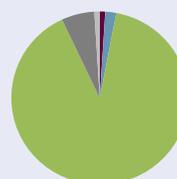
Répartition des surfaces

- Cœur de pôle (5%)
- Administration et secrétariats pédagogiques (3%)
- Enseignement (36%)
- Recherche pharmacie (32%)
- Recherche chimie (21%)
- Logistique centralisée (3%)

Le site IDEEV

Le second site du projet BPC hébergera l'Institut Diversité Écologie et Évolution du Vivant (IDEEV), fédération de recherche rassemblant l'ESE [Écologie Systématique Évolution], l'EGCE [Évolution Génomes Comportement Écologie] et la Génétique Quantitative du Moulon. Consacré à la recherche, ce projet comprendra des laboratoires, des zones expérimentales extérieures (serres, jardin expérimental, halles techniques agricoles, ruches...), un espace dédié à l'enseignement et des locaux administratifs.

Programme du site IDEEV



Répartition des surfaces

- Accès et accueil (1%)
- Administration et secrétariats pédagogiques (2%)
- Recherche biologie (90%)
- Moyens communs centralisés (6%)
- Paliers logistiques répartis (1%)



Des exigences environnementales

L'Université Paris-Sud s'inscrit dans une démarche de certification haute qualité environnementale (HQE) de ses projets immobiliers à venir. Dans ce cadre, cinq axes ont été retenus pour un traitement au niveau très performant :

- intégration du bâtiment dans son environnement,
- chantier à faible impact environnemental,
- gestion de l'eau,
- maintenance,
- gestion de l'énergie.

Le projet BPC se conforme également à la réglementation thermique 2012 (RT 2012), qui encadre la consommation énergétique des bâtiments. Cette exigence se traduira notamment par un raccordement du projet au futur réseau de chaleur basé sur la géothermie, mis en place par l'Établissement public Paris-Saclay pour l'ensemble du Campus Paris-Saclay. Elle se manifesterait également par le choix d'enveloppes particulièrement performantes pour les bâtiments.

Importance de l'accessibilité

Pour ses projets architecturaux, l'Université Paris-Sud met l'accent sur l'accessibilité. Outre l'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite, les salles de cours et amphithéâtres seront adaptés, proposant notamment des places spécifiques ainsi que de l'équipement auditif pour les malentendants.

Stationnement et mobilité

Les deux sites du projet BPC posséderont des places de stationnement : 475 places pour le site métro, 100 places pour le site IDEEV accompagnées de 100 places provisoires. L'Université Paris-Sud encourage cependant les candidats à proposer plus de places dans l'équilibre global du projet.

Le projet s'inscrit en outre dans le cadre du développement des transports et de la mobilité sur le plateau de Saclay. Le pôle métro sera ainsi desservi par une station de la ligne de bus

Express 91-06, transport en commun en site propre en cours de création entre Palaiseau et le CEA de Saclay. Il sera également en proximité immédiate de la future station Orsay-Gif du Grand Paris Express, qui reliera en 2024 Orly à Saint-Aubin par la frange sud du plateau. Le site IDEEV se situera, lui, à cent mètres du bus 91-06 et à quelques centaines de mètres du métro.

La liaison entre le plateau et la vallée sera renforcée par une desserte de bus plus importante et l'aménagement de pistes piétons et vélos. Des modes de déplacements alternatifs (location de vélo longue durée, partage de véhicules, covoiturage...) sont également à l'étude à l'échelle du Campus Paris-Saclay.

Financement et maintenance

L'opération Biologie – Pharmacie – Chimie est réalisée en partenariat public – privé, contrat passé entre une personne publique (ici l'Université Paris-Sud) et un partenaire privé. La procédure consiste à confier à un groupement d'entreprises privées la conception, la construction, une partie du financement et de l'exploitation / maintenance d'un ouvrage. Dans le cas du futur ensemble immobilier Biologie – Pharmacie – Chimie, certaines prestations de maintenance resteront opérées par les services de l'Université. Ce montage donne lieu au paiement de loyers par l'Université durant environ vingt-cinq ans à compter de la réception du bâtiment, loyers financés sur la base d'une dotation accordée par l'État.

Répartition pressentie des prestations d'exploitation / maintenance

La répartition des prestations d'exploitation / maintenance décrite ci-dessous est celle indiquée dans le programme du projet BPC. La procédure de dialogue compétitif permettra de rediscuter ce périmètre avec les groupements.

A la charge du partenaire privé

- Gros entretien et renouvellement
- Maintenance technique¹
- Maintenance de l'enveloppe du bâtiment
- Entretien des voiries et réseaux divers
- Gestion de l'énergie et des fluides
- Contrôles réglementaires
- Astreintes

¹ Chauffage, climatisation, plomberie...

A la charge de l'Université

- Gestion des déchets
- Gardiennage et sécurité incendie
- Nettoyage
- Second-oeuvre¹
- Maintenance de l'éclairage
- Fourniture eau / électricité / gaz / chauffage
- Espaces verts

¹ Cloisons, revêtements de sol, revêtements muraux, faux-plafonds...

Calendrier de l'opération

Jusqu'à juillet 2017	Juillet 2017	Jusqu'à fin 2018	2021
Dialogue compétitif	Signature du contrat	Finalisation des études	Livraison



INFO CHANTIERS

● Travaux de voiries sur le plateau du Moulon

• Les travaux de dévoiement de la RD128 se poursuivent. Nécessaires pour l'installation de l'ENS Cachan sur le plateau du Moulon, ces travaux prolongent la RD128 vers l'ouest depuis le Digiteo Lab, avant de la raccrocher à son tracé initial au niveau de la Ferme du Moulon. La mise en service du nouveau boulevard est prévue pour début 2016, avec des feux de circulation aux croisements avec la voie du transport en commun en site propre (bus Express 91.06).

• La nouvelle rue Joliot-Curie, longeant l'ancienne au sud, est en cours de création. La mise en service de cette voirie est prévue pour mi-2016, la portion devant la Ferme du Moulon étant attendue pour fin 2015. Au cours des travaux, l'entrée de la Ferme du Moulon est maintenue à son emplacement actuel.

• L'appel d'offres a été envoyé pour la création de la voie de désenclavement du quartier du Belvédère, reliant le Laboratoire Aimé Cotton à la Maison de l'Ingénieur. Les réponses des entreprises et la notification de marchés sont attendues fin septembre 2015.

● Bâtiment B de CentraleSupélec



Suite au démarrage des travaux du bâtiment A « LabCity » de CentraleSupélec en avril 2015, le chantier pour le bâtiment B démarre cet automne. Quatre grues ont été installées pour la réalisation de ces deux projets, de respectivement

43 000 m² et 29 000 m². Situés dans le quartier du Moulon, à proximité de l'IUT d'Orsay, de l'Institut des Sciences des Plantes de Paris-Saclay (IPS2) et de Supélec, ces deux nouveaux bâtiments sont attendus pour la rentrée 2017.



● Point sur les travaux de l'ISMO

Commencé en juillet 2014, le chantier de l'ISMO a été très actif tout l'été. Le gros œuvre est en voie d'achèvement, et les équipements intérieurs commencent à être installés. La livraison est attendue pour l'été 2016.



● Travaux du bus Express 91-06

La première station du transport en commun en site propre (TCSP) reliant Massy au Christ de Saclay a vu le jour en juin dernier sur la rue Noetzlin : elle est composée de deux abribus, de bancs et de panneaux d'information. A Saint-Aubin, le réaménagement du rond-point en carrefour à feux s'est achevé au cours de l'été. Le nouveau pont enjambant la N118 est également terminé. Les travaux restants de terrassement, de réalisation de chaussées et bordures et d'installation des stations doivent se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

● Début des travaux pour Quaeo



En 2017, le LIMSI inaugurera, dans le quartier du Belvédère à côté de son implantation actuelle, un nouveau bâtiment de recherche appelé Quaeo lui permettant d'étendre ses activités. La démolition, en juillet dernier, du bâtiment 502bis (LIMSI) va permettre le début des travaux du Quaeo début 2016.

L'association **Terre et Cité**, visant à mettre en valeur le patrimoine agricole et naturel du plateau de Saclay, a remporté le 7 juillet dernier un Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région Ile-de-France pour un financement du Fonds Européen Agricole pour le Développement de l'Economie Rurale (FEADER) de la Commission Européenne. Le programme présenté s'est ainsi vu attribuer **1,2 million d'euros pour soutenir le développement des espaces ouverts et agricoles** du plateau de Saclay de 2016 à 2022.



L'association **Les Promenades urbaines**, en collaboration avec l'Établissement public Paris-Saclay, a proposé les 11 et 26 septembre derniers les **promenades urbaines « On a marché sur Saclay »**. Sur une après-midi, ces parcours proposaient de partir à la **découverte de l'histoire, de la géographie et de l'urbanisme du Campus Paris-Saclay**, du quartier du Moulon à celui de l'École polytechnique.

Le **Jardin Argenté, espace public** reliant l'IUT d'Orsay aux futurs bâtiments de CentraleSupélec, a été **confié au groupement composé de D'Ici là paysages et territoire, Alto Step, Biodiversita, GMGB et ATP**. Faisant partie des lieux publics majeurs du quartier, le Jardin Argenté proposera des dispositifs de gestion des eaux pluviales. La livraison de cet espace est prévue mi-2017.

Lauréat de l'appel à projets « Territoires à énergie positive pour la croissance verte », l'Établissement public Paris-Saclay a signé le 24 juin 2015, en présence de la Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Ségolène Royal, une **convention d'appui financier** dans le cadre du Fonds de financement de la transition énergétique. **Les 500 000 € de financement reçus** seront consacrés à trois actions en particulier :

- le réaménagement de liaisons douces entre le plateau et la vallée,
- le projet de « Smart Energy » de l'EPPS, modèle de pilotage intelligent de la production et de la consommation énergétique sur le campus Paris-Saclay
- un service de stationnement intelligent, pour faciliter le partage des places de parking.



296 logements sociaux seront livrés en 2018 au sein du quartier de l'École polytechnique, en proximité immédiate de la future gare de Palaiseau de la ligne 18 du Grand Paris Express. Sur une surface de 6 600 m², le projet intègrera des **colocations pour étudiants, des logements pour enseignants-chercheurs et des espaces communs**, dont un dédié au co-working. Au rez-de-chaussée, des jardins proposent un paysage très arboré.



Après l'avis de la commission d'enquête relative au Contrat de Développement Territorial Paris-Saclay Territoire Sud, la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS) et les maires des communes concernées ont décidé de **relancer une enquête publique complémentaire**. Cette enquête publique sera **conduite par la CAPS et la préfecture de l'Essonne**, et aura lieu au cours de l'automne. Plus d'information sur www.caps.fr



Vers Paris-Saclay

